

La scolarité en Section Internationale

Avant d'envisager une candidature au Collège International de l'Est Parisien (CLIEP), vous devez vous projeter, non seulement dans une scolarité en collège, mais aussi au-delà. Vous trouverez ici quelques éléments pour nourrir votre réflexion.

En quoi consiste une scolarité en Section Internationale ?

C'est un enseignement lourd : 6h de plus par semaine par rapport à une scolarité ordinaire en collège. Ce temps supplémentaire est essentiellement littéraire : langue, littérature et DNL (Discipline Non Linguistique) histoire-géographie (sauf en SI chinoise DNL en mathématiques). Ce caractère littéraire se renforce tout au long de la scolarité jusqu'au bac. Attention : l'enseignement en SI n'est pas un enseignement renforcé de la langue, mais un enseignement dans la langue. Celle-ci est le support pour aborder des points de littérature principalement. Des œuvres complètes seront à l'étude dès la 4^{ème} et 3^{ème}. Plus encore au lycée. Ces sections s'adressent donc à des élèves littéraires qui aiment lire.

Peut-on commencer la langue en 6^{ème} ?

C'est possible, c'est même la particularité du CLIEP : pas d'examen d'entrée en 6^{ème} contrairement aux autres SI en collège. Mais cela signifie que les élèves débutants (entre la 1/2 et 2/3 des admis) doivent rattraper le niveau pendant la durée de scolarité en collège (4 ans) afin de pouvoir poursuivre en lycée. C'est un challenge que relèvent la plupart des élèves mais qui nécessite que l'élève qui s'y lance arrive en 6^{ème} avec un solide niveau scolaire et déjà de bonnes habitudes de travail pour pouvoir faire face sereinement à la charge de travail.

Peut-on abandonner la SI en cours de collège ?

C'est réglementairement possible, mais cela nécessite que l'élève poursuive sa scolarité dans un autre collège (collège de secteur) car il n'y a pas de classes « ordinaires » au CLIEP. Par ailleurs, la langue de section étant la LV1, peu d'établissements proposent ces langues pour pouvoir poursuivre hors SI. L'élève devra donc sûrement commencer une autre LV1 en cours de scolarité.

Peut-on continuer la SI au lycée ?

C'est fortement recommandé car c'est la suite logique de l'investissement de 4 ans en collège. Mais l'entrée au lycée international n'est pas automatique : là s'applique la réglementation nationale qui prévoit une sélection fondée sur l'étude du dossier scolaire de l'élève et un examen écrit et oral. Actuellement, 75% des élèves du CLIEP poursuivent au LIEP (Lycée International de l'Est Parisien) après passage par cette sélection.

Peut-on aller vers un autre lycée international ?

Un élève issu de 3^{ème} SI peut postuler dans n'importe quelle SI de lycée. Ainsi, chaque année, quelques-uns de nos élèves candidatent dans des lycées parisiens (Balzac, Monet, La Fontaine, etc.) sous réserve de réussir les examens d'entrée.

Peut-on aller vers un lycée « ordinaire » ?

L'élève qui ne souhaite pas poursuivre en SI (c'est la majorité des 25% qui ne poursuivent pas au LIEP) ou qui échoue aux épreuves d'entrée en 2^{de}, peut en effet poursuivre dans un autre lycée, notamment son lycée de secteur. Mais attention : se pose à nouveau le problème de la continuité de la langue LV1 car très peu de lycées proposent l'arabe, le chinois ou le portugais. Cela oblige l'élève à changer de langue ou à la poursuivre via le CNED (enseignement à distance). Il faut aussi savoir qu'un élève qui sort du CLIEP n'est pas prioritaire en terme d'affectation sur un autre lycée, même le lycée de secteur. Il prend donc le risque d'être affecté dans un lycée non choisi. En revanche, il peut bénéficier d'une priorité d'affectation pour « continuité de la langue » dans certains lycées (rares !) qui proposent la langue commencée en collège.

Quel Bac après la SI ?

Les élèves qui poursuivent en SI au lycée passent le BFI (Bac Français International). Celui-ci est un bac général auquel s'ajoute les épreuves attachées à la SI : écrits et oraux en littérature et en DNL. Ces matières comptent pour 1/4 des points, soit autant que les spécialités choisies par l'élève avec des coefficients dominants pour l'oral.

Que fait-on avec un BFI ?

Toutes les voies de l'enseignement supérieur sont possibles. La plupart des élèves s'orientent vers les Classes préparatoires, les sciences humaines (Sciences Po), Médecine, le droit et la gestion, les arts, les langues. On attend du nouveau BFI qu'il permette à davantage d'élèves de poursuivre leurs études à l'étranger. Mais attention : les matières propres au BFI (littérature et DNL) ne sont pas valorisées dans ParcoursSup (pour l'instant). Les élèves sont donc assimilés à des bacheliers généraux « ordinaires ».

En espérant que ces informations contribueront utilement à vos réflexions familiales.